

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

# RAPPORT SOMMAIRE DE VÉRIFICATION EXTERNE 2024

VERS LE DÉVELOPPEMENT MINIER DURABLE (TSM) ET  
PRINCIPES PERMETTANT UNE EXPLOITATION MINIÈRE  
AURIFÈRE RESPONSABLE (RGMP)

COMPLEXE GOLDEX (CANADA)

AVRIL 2025

RÉFÉRENCE WSP : CA0017482.7300\_002\_REV1

VERSION FINALE





MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

**RAPPORT SOMMAIRE DE  
VÉRIFICATION EXTERNE 2024  
VERS LE DÉVELOPPEMENT MINIER  
DURABLE (TSM) ET PRINCIPES  
PERMETTANT UNE EXPLOITATION  
MINIÈRE AURIFÈRE RESPONSABLE  
(RGMP)**

COMPLEXE GOLDEX (CANADA)

VERSION FINALE

RÉFÉRENCE WSP : CA0017482.7300\_002\_REV1

AVRIL 2025

WSP CANADA INC.  
11E ÉTAGE  
1600, BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE OUEST  
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3H 1P9  
CANADA

TÉLÉPHONE : +1-514-340-0046  
TÉLÉCOPIEUR : +1-438-843-8111

WSP.COM

---

# GESTION DES RÉVISIONS

VERSION	DATE	DESCRIPTION
RevA	2024-12-16	Version préliminaire
Rev0	2024-12-19	Version finale
Rev1	2025-04-17	Première révision de la version finale

---

# SIGNATURES

PRÉPARÉ PAR

*Véronique Deschênes*

Véronique Deschênes (B. Env., DESS Admin Affaires)  
Assistante de projet – Gestion environnementale et risques

17 avril 2025

Date

RÉVISÉ PAR

Stephanie Davidovsky, ing., VEA® / P. Eng., CEA™,  
Vérificateur TSM (OIQ n° 143203)  
Cheffe d'équipe – Gestion environnementale et risques

17 avril 2025

Date

---

# LIMITATIONS

WSP Canada Inc. (WSP) a préparé ce rapport uniquement pour son destinataire Mines Agnico Eagle Limitée, conformément à la convention de consultant convenue entre les parties. Advenant qu'une convention de consultant n'ait pas été exécutée, les parties conviennent que les Modalités générales à titre de consultant de WSP régiront leurs relations d'affaires, lesquelles vous ont été fournies avant la préparation de ce rapport.

Ce rapport est destiné à être utilisé dans son intégralité. Aucun extrait ne peut être considéré comme représentatif des résultats de l'évaluation.

Les conclusions présentées dans ce rapport sont basées sur le travail effectué par du personnel technique, entraîné et professionnel, conformément à leur interprétation raisonnable des pratiques d'ingénierie et techniques courantes et acceptées au moment où le travail a été effectué.

Le contenu et les opinions exprimées dans le présent rapport sont basés sur les observations et/ou les informations à la disposition de WSP au moment de sa préparation, en appliquant des techniques d'investigation et des méthodes d'analyse d'ingénierie conformes à celles habituellement utilisées par WSP et d'autres ingénieurs/techniciens travaillant dans des conditions similaires, et assujettis aux mêmes contraintes de temps, et aux mêmes contraintes financières et physiques applicables à ce type de projet.

WSP dénie et rejette toute obligation de mise à jour du rapport si, après la date du présent rapport, les conditions semblent différer considérablement de celles présentées dans ce rapport; cependant, WSP se réserve le droit de modifier ou de terminer ce rapport sur la base d'informations, de documents ou de preuves additionnels.

WSP ne fait aucune représentation relativement à la signification juridique de ses conclusions.

La divulgation de tout renseignement faisant partie du présent rapport relève uniquement de la responsabilité de son destinataire. Si un tiers utilise, se fie, ou prend des décisions ou des mesures basées sur ce rapport, ledit tiers en est le seul responsable. WSP n'accepte aucune responsabilité quant aux dommages que pourrait subir un tiers suivant l'utilisation de ce rapport ou quant aux dommages pouvant découler d'une décision ou mesure prise basée sur le présent rapport.

WSP a exécuté ses services offerts au destinataire de ce rapport conformément à la convention de consultant convenue entre les parties tout en exerçant le degré de prudence, de compétence et de diligence dont font habituellement preuve les membres de la même profession dans la prestation des mêmes services ou de services comparables à l'égard de projets de nature analogue dans des circonstances similaires. Il est entendu et convenu entre WSP et le destinataire de ce rapport que WSP n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, de quelque nature que ce soit. Sans limiter la généralité de ce qui précède, WSP et le destinataire de ce rapport conviennent et comprennent que WSP ne fait aucune représentation ou garantie quant à la suffisance de sa portée de travail pour le but recherché par le destinataire de ce rapport.

En préparant ce rapport, WSP s'est fié de bonne foi à l'information fournie par des tiers, comme indiqué dans le rapport. WSP a raisonnablement présumé que les informations fournies étaient correctes et WSP ne peut donc être tenu responsable de l'exactitude ou de l'exhaustivité de ces informations.

L'original du fichier électronique que nous vous transmettons sera conservé par WSP pour une période minimale de dix ans. WSP n'assume aucune responsabilité quant à l'intégrité du fichier qui vous est transmis et qui n'est plus sous le contrôle de WSP. Ainsi, WSP n'assume aucune responsabilité quant aux modifications faites au fichier électronique suivant sa transmission au destinataire.

Ces limitations sont considérées comme faisant partie intégrante du présent rapport.

---

# CLIENT

## MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

Gestionnaire des systèmes de durabilité	Josée Noël
Conseillère environnement, Complexe Goldex	Lydia Chaput

---

# ÉQUIPE DE RÉALISATION

## WSP CANADA INC. (WSP)

Révisseure	Stéphanie Davidovsky
Auditrice (volet régional)	Katia Santini
Auditrice (volet site)	Nelly Gendrot
Auditrice (volet corporatif)	Jessica Barua
Assistante de projet	Véronique Deschênes

## RÉFÉRENCE À CITER

WSP. 2025. Rapport sommaire de vérification externe 2024. Vers le développement minier durable (TSM) et Principes permettant une exploitation minière aurifère responsable (RGMP). Complexe Goldex (Canada). Rapport produit pour Mines Agnico Eagle Limitée.  
Référence WSP : CA0017482.7300\_002\_Rev1. 13 pages.



# TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>Introduction .....</b>	<b>1</b>
<b>1.1</b>	<b>Objectifs de la vérification externe.....</b>	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>Vérificateur et informations sur la vérification .....</b>	<b>2</b>
<b>3</b>	<b>Information sur l'établissement .....</b>	<b>3</b>
<b>4</b>	<b>Étendue de la vérification (protocoles audités) .....</b>	<b>4</b>
<b>5</b>	<b>Méthodologie .....</b>	<b>5</b>
<b>5.1</b>	<b>Résumés des activités de l'audit intégré .....</b>	<b>5</b>
5.1.1	Préparation de l'audit intégré .....	5
5.1.2	Activités de l'audit intégré .....	5
<b>5.2</b>	<b>Échantillonnage.....</b>	<b>6</b>
<b>5.3</b>	<b>TSM – Approche de l'échantillonnage des travailleurs .....</b>	<b>6</b>
<b>5.4</b>	<b>TSM – Approche de l'échantillonnage des COI.....</b>	<b>6</b>
<b>6</b>	<b>Conclusion de la vérification externe.....</b>	<b>7</b>
<b>7</b>	<b>Déclaration de la vérification.....</b>	<b>12</b>
<b>8</b>	<b>Exemples de preuves consultées .....</b>	<b>13</b>

---

## **Tableaux**

Tableau 2-1	Vérificateur et informations sur la vérification .....	2
Tableau 3-1	Information sur l'établissement .....	3
Tableau 4-1	Normes de l'audit intégrées .....	4
Tableau 6-1	Résultats d'Agnico Eagle – Complexe minier Goldex.....	8
Tableau 7-1	Déclaration de la vérification.....	12

---

# ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

AMC	Association minière du Canada
COI	Communautés d'intérêts
RGMP ou RGMPs	Principes permettant une exploitation aurifère responsable ( <i>Responsible Gold Mining Principles</i> )
TSM	Vers le développement minier durable ( <i>Towards Sustainable Mining</i> )
WGC	World Gold Council
WSP	WSP Canada Inc.

# 1 Introduction

Dans le cadre de sa vérification triennale, Mines Agnico Eagle Limitée (Agnico Eagle) a intégré la vérification de :

- Protocoles *Vers le développement minier durable* (TSM);
- *Principes permettant une exploitation aurifère responsable* (RGMP) du World Gold Council (WGC).

Ce rapport présente les résultats de la vérification externe (TSM et RGMP via le Supplément pour l’approvisionnement responsable) et de l’audit externe (TSM) réalisés par WSP Canada Inc. (WSP) sur le site de Complexe Goldex d’Agnico Eagle au Canada.

---

## 1.1 Objectifs de la vérification externe

Dans le cadre de l’initiative TSM, un processus de vérification externe a été mis en place pour s’assurer que les rapports des entreprises sur les indicateurs de performance de l’initiative TSM sont cohérents, précis et transparents. Tous les trois ans, un vérificateur formé et accrédité examine d’un œil critique les auto-évaluations d’une entreprise afin de déterminer s’il existe des preuves suffisantes pour étayer les notes de performance déclarées. Les vérificateurs sont des auditeurs indépendants expérimentés et des experts techniques. Si nécessaire, les vérificateurs peuvent modifier les évaluations des entreprises afin de s’assurer qu’elles reflètent correctement les pratiques de gestion et les performances de l’installation.

## 2 Vérificateur et informations sur la vérification

La vérification externe et l'audit externe pour l'initiative TSM et RGMP ont été effectués par l'équipe de WSP suivante.

**Tableau 2-1 Vérificateur et informations sur la vérification**

<b>Nom de la firme de la vérification :</b>	<b>WSP Canada Inc.</b>
<b>Confirmation que tous les vérificateurs participant à la vérification sont des vérificateurs TSM accrédités :</b>	Oui
<b>Membre responsable de l'assurance :</b>	Stephanie Davidovsky (Canada) <a href="mailto:stephanie.davidovsky@wsp.com">stephanie.davidovsky@wsp.com</a>
	Katia Santini (Canada) <a href="mailto:katia.santini@wsp.com">katia.santini@wsp.com</a>
	Nelly Gendrot (Canada) <a href="mailto:nelly.gendrot@wsp.com">nelly.gendrot@wsp.com</a>
<b>Date(s) des activités de vérification :</b>	<u>Activités de vérification sur le site :</u> 07/10/2024 - 11/10/2024
<b>Période de la vérification :</b>	2022 - 2024
<b>Résumé de la méthodologie de la vérification :</b>	Voir section 5
<b>Résumé des activités de la vérification :</b>	Voir section 5
<b>Une visite du site a-t-elle été effectuée ?</b>	Oui

### 3 Information sur l'établissement

Tableau 3-1 Information sur l'établissement

<b>Nom de la compagnie :</b>	Mines Agnico Eagle Limitée
<b>Nom de l'établissement :</b>	Complexe minier Goldex
<b>Adresse :</b>	Mine Goldex (Goldex) : 1953, 3 <sup>e</sup> Avenue Ouest, Val-d'Or (Québec) J9P 4N9 Mine Akasaba Ouest (Akasaba) : 19 km au sud-est de Val-d'Or.
<b>Pays d'opération :</b>	Canada
<b>Produits/métaux produits sur place :</b>	Or et cuivre
<b>Types d'opérations incluses dans le champ d'application :</b>	
Activités minières	<input checked="" type="checkbox"/>
Mélange de concentrés	<input type="checkbox"/>
Fusion	<input type="checkbox"/>
Hydrométallurgie	<input type="checkbox"/>
Raffinage	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Types d'infrastructures incluses dans le champ d'application :</b>	
Routes	<input checked="" type="checkbox"/>
Transport ferroviaire	<input type="checkbox"/>
Ports	<input type="checkbox"/>

## 4 Étendue de la vérification (protocoles audités)

L'audit intégré de WSP a été mené en tenant compte des protocoles TSM et RGMP présentés au tableau ci-dessous.

**Tableau 4-1 Normes de l'audit intégrées**

Norme, Protocole (version)	Vérification externe	Audit externe
TSM, Relations avec les Autochtones et les collectivités (2019)	X	-
TSM, Gestion du maintien de la biodiversité (2020)	X	-
TSM, Gestion des crises et des communications (2022)	X	-
TSM, Changements climatiques (2021)	X	-
TSM, Santé et sécurité (2020)	X	X
TSM, Prévention du travail des enfants et du travail forcé (2019)	X	-
TSM, Intendance de l'eau (2018)	X	X
TSM, Gestion des résidus miniers (2022)	X	X
RGMP, Supplément pour l'approvisionnement responsable - TSM (2021) <sup>(1)</sup>	X	-

Tableau de notes:

- (1) La norme RGMP est vérifiée conformément à la déclaration d'équivalence entre les RGMP de la WGC et le TSM du AMC. Cette déclaration est publiée sur le site web de la WGC: <https://www.gold.org/industry-standards/responsible-gold-mining>

# 5 Méthodologie

---

## 5.1 Résumés des activités de l'audit intégré

---

### 5.1.1 Préparation de l'audit intégré

Les activités préparatoires réalisées ont été les suivantes :

- Réunion de coordination avec des représentants d'Agnico Eagle pour la planification de l'audit sur le site;
  - Transmission du plan d'audit aux sites et à l'AMC;
  - L'établissement fournit les informations nécessaires (auto-évaluation remplie et support documentaire, rapport d'audit interne, etc.);
  - Réunion de coordination avec le représentant du client pour planifier les entrevues avec les communautés d'intérêts (COI) (envoi d'un questionnaire préalable à la réunion à des fins de préparation et de collecte d'informations);
  - Examen des données disponibles relatives aux activités, à l'auto-évaluation et à la documentation fournie par le complexe minier.
- 

### 5.1.2 Activités de l'audit intégré

#### 5.1.2.1 Audit corporatif et régional

Les critères TSM et RGMP ont été séparés en fonction de l'établissement et de l'entreprise. Un audit a ensuite été réalisé au niveau corporatif de l'entreprise une seule fois pour l'ensemble des sites audités en 2024. Il existe également une équipe régionale Abitibi qui a été auditée conjointement avec les équipes du site et corporatifs.

#### 5.1.2.2 Activités d'audit sur le site

Lors de l'audit sur le site, les auditeurs ont réalisé :

- Une rencontre d'ouverture;
- Des rencontres avec des employés sur chaque sujet des protocoles;
- Des entrevues aléatoires avec les employés du complexe minier;
- Des rencontres avec des COI ayant accepté de participer à l'exercice de vérification;
- Une rencontre de fermeture;
- Des demandes d'information supplémentaires après la visite du site pour compléter certains éléments manquants.

---

## 5.2 Échantillonnage

Une approche fondée sur les risques a été utilisée pour recueillir et analyser systématiquement les informations sur les performances du site par rapport aux domaines de performance applicables, afin d'optimiser l'efficacité et de réduire la charge d'assurance pour les sites. L'échantillonnage des données a été basé les 3 dernières années d'activité.

Tous les domaines de performance (protocoles et indicateurs) ont été audités en fonction des risques spécifiques au site.

- Les résultats de la revue des informations médiatisées (« media scan ») réalisée par l'AMC ont été pris en considération. Aucune information n'a été identifiée pour le site de Goldex;

---

## 5.3 TSM – Approche de l'échantillonnage des travailleurs

Pour l'échantillonnage des travailleurs, des entrevues ont été réalisées de manière planifiée pour répondre aux éléments des protocoles tel que présenté à la section 5.1.2, ainsi que de manière aléatoire et informelle notamment pour sonder les employés par rapport à leur engagement, la compréhension de leurs rôles et responsabilités ainsi que la mise œuvre de certains processus opérationnels.

En tout 26 personnes ont été rencontrées durant la semaine d'audit :

- 12 personnes durant les entrevues formelles;
- 14 personnes durant les entrevues informelles en choisissant des personnes au hasard selon leurs domaine d'activité.

De ces 14 personnes entrevues informelles, 1 personne était un sous-traitant. Il est à noter qu'un représentant du sous-traitant en charge des travaux de construction du parc à résidus n'a pas pu être audité.

---

## 5.4 TSM – Approche de l'échantillonnage des COI

La sélection des COI a été définie en fonction de la représentativité des catégories parmi les COI du site à l'étude de la manière suivante :

- La cartographie des COI à l'échelle du site a été présentée à l'auditeur avant l'audit, afin de sélectionner les COI sur la base d'une approche fondée sur le risque;
- L'intérêt des COI à participer aux entrevues a été pris en considération.

Ainsi, deux personnes faisant partie du comité de suivi du Complexe Goldex ont été rencontrées à distance lors de la visite de site. De plus, trois personnes ont retourné par courriel les réponses au questionnaire qui a été transmis aux COI, celles-ci font partie des comités de suivi du Complexe Goldex et d'Akasaba. Il est à noter qu'aucune réponse d'un représentant de communauté autochtone n'a été reçue.

## 6 Conclusion de la vérification externe

Au cours de cette vérification externe, l'équipe WSP a pu obtenir les informations nécessaires pour vérifier le niveau d'auto-évaluation d'Agnico Eagle pour les neuf protocoles de l'initiative TSM.

Le tableau 6-1 résume les résultats qui devraient être publiés sur le site web de l'AMC pour le TSM et le Supplément pour l'approvisionnement responsable - RGMP.

**Tableau 6-1 Résultats d'Agnico Eagle – Complexe minier Goldex**

PROTOCOLE	INDICATEURS	CÔTE	
Changements climatiques	1. Gestion des changements climatiques en entreprise	AA	<p>L'entreprise s'est engagée à prendre des mesures pour lutter contre les changements climatiques, conformément à l'ambition de limiter le réchauffement de la planète à un niveau bien inférieur à 2°C (par rapport aux niveaux préindustriels), avec des objectifs à court et à long terme et des actions planifiées pour réaliser ces engagements.</p> <p>La performance est mesurée par rapport aux objectifs annoncés dans le critère n° 1 du niveau AA.</p> <p>Des processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques significatifs et des opportunités liés aux changements climatiques sont mis en place et intégrés dans l'approche de gestion des risques de l'entreprise.</p> <p>La résilience de la stratégie commerciale a été examinée en tenant compte de différents scénarios liés au climat, y compris des scénarios de réchauffement élevé et faible.</p> <p>Les impacts des risques significatifs et des opportunités liés aux changements climatiques sur d'autres aspects de l'entreprise et de la stratégie sont identifiés, évalués et gérés.</p> <p>Il existe une compréhension démontrée sur la façon dont les investissements stratégiques de l'entreprise contribuent à la résilience de la société face aux changements climatiques et à une économie à faibles émissions de carbone.</p> <p>Des pratiques d'approvisionnement et de gestion de la chaîne d'approvisionnement en place sont conformes à la stratégie de l'entreprise en matière de changements climatiques.</p>
	2. Gestion des changements climatiques dans les installations	A	<p>Un système de gestion de l'énergie et des émissions de GES est mis en place et comprend des critères spécifiques dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ un processus de collecte de données et de suivi adapté à la consommation d'énergie et aux sources d'émissions de GES sur le site;</li> <li>○ une définition claire des rôles et des responsabilités en matière de gestion de la performance énergétique et des émissions de GES;</li> <li>○ une revue annuelle;</li> <li>○ etc.</li> </ul>
	3. Objectifs de performance des installations et production de rapports	A	<p>Des objectifs de performance ont été établis et sont reliés aux émissions de GES des champs d'application 1 et 2.</p> <p>Un plan d'action au niveau de l'installation est élaboré et mis en œuvre. Il comprend des étapes claires à court et à long terme pour atteindre les objectifs de performance.</p> <p>Des progrès sont démontrés par rapport aux objectifs de performance.</p> <p>La production de rapports annuels publics comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ les indicateurs et les objectifs reliés aux émissions de GES des champs d'application 1 et 2 et utilisés pour l'évaluation de la performance.</li> <li>○ lorsque des crédits compensatoires sont utilisés pour atteindre les objectifs, un calcul du pourcentage des émissions totales générées par l'installation qui sont couvertes par ces crédits, ainsi que la source et la nature de l'accréditation des crédits.</li> </ul> <p>Les informations sur l'évaluation par l'installation des impacts physiques potentiels du climat et les plans ou actions pour gérer les risques associés sont rendus publics et mis à jour au fur et à mesure que les évaluations ou les plans sont actualisés.</p>
Gestions des résidus miniers	1. Politique ou engagements de gestion des résidus miniers	AAA	Un audit externe a été réalisé (à l'aide du tableau de conformité) et a permis de déterminer que toutes les exigences pour un niveau AA ont été respectées et jugées efficaces.
	2. Répartition de l'imputabilité et de la responsabilité de la gestion des résidus miniers	AAA	Un audit externe a été réalisé (à l'aide du tableau de conformité) et a permis de déterminer que toutes les exigences pour un niveau AA ont été respectées et jugées efficaces.
	3. Système de gestion des résidus miniers et préparation aux situations d'urgence	AAA	Un audit externe a été réalisé (à l'aide du tableau de conformité) et a permis de déterminer que toutes les exigences pour un niveau AA ont été respectées et jugées efficaces.
	4. Manuel d'opération, d'entretien et de surveillance (OES)	AAA	Un audit externe a été réalisé (à l'aide du tableau de conformité) et a permis de déterminer que toutes les exigences pour un niveau AA ont été respectées et jugées efficaces.
	5. Revue annuelle de la gestion des résidus miniers	AAA	Un audit externe a été réalisé (à l'aide du tableau de conformité) et a permis de déterminer que toutes les exigences pour un niveau AA ont été respectées et jugées efficaces.
Gestion du maintien de la biodiversité	1. Engagement, reddition de comptes et communications de l'entreprise en matière de conservation de la biodiversité	AAA	L'établissement a pris des engagements en matière de conservation de la biodiversité et de respect de l'environnement dans ses différents plans de gestion de l'environnement. Elle s'est engagée à établir des partenariats avec d'autres organisations pour la conservation de la biodiversité. Des rôles, des responsabilités et des ressources ont été attribués pour soutenir ces engagements.

PROTOCOLE	INDICATEURS	CÔTE	
	2. Planification et mise en œuvre de la conservation de la biodiversité à l'échelle de l'établissement	AAA	L'établissement intègre la gestion de la conservation de la biodiversité à travers des plans de conservation et le plan régional de la conservation de la biodiversité pour les sites miniers en zone boréale.
	3. Production de rapports sur la conservation de la biodiversité	AAA	L'établissement rend compte publiquement de ses activités de conservation de la biodiversité Les réactions des communautés d'intérêt à ce rapport sont activement recherchées et rendues publiques.
Santé et sécurité	1. Engagement et obligation de rendre des comptes	AAA	Un audit externe a été réalisé et a permis de déterminer que les engagements sont conformes au cadre du AMC et qu'ils sont appliqués. Les responsabilités sont définies et comprises. L'engagement en faveur de la sécurité et de la santé est communiqué aux employés, aux sous-traitants et aux fournisseurs de l'installation par le biais de formations d'initiation et de communications. Ces mesures ont été jugées efficaces pour garantir que les employés, les sous-traitants et les fournisseurs qui travaillent sur le site sont conscients des engagements.
	2. Élaboration et mise en œuvre d'un plan	AAA	Un audit externe a été mené pour déterminer si la planification et la mise en œuvre du système de gestion de la santé et de la sécurité répondent aux exigences de niveau A.  Le programme d'hygiène industrielle est sous la surveillance d'un hygiéniste qualifié.  Les tâches spécifiques à l'établissement, particulièrement les tâches dangereuses, ont été identifiées. De plus, les contrôles critiques pour ces tâches ont été identifiés à l'aide d'une méthodologie établie d'identification des contrôles.
	3. Formation, comportement et culture	AAA	Un audit interne en lien avec les critères des niveaux A et AA a été réalisé.  L'établissement : <ul style="list-style-type: none"> <li>o collabore avec les communautés d'intérêt concernées afin de promouvoir la sécurité psychologique et le respect dans les milieux communautaires;</li> <li>o intègre les principes de sécurité psychologique et de respect dans ses processus d'approvisionnement et ses relations contractuelles avec les entrepreneurs.</li> </ul>
	4. Surveillance et déclaration	AAA	Un audit externe a été réalisé et a conclu que la collecte, la compilation et la communication des données et informations relatives à la sécurité et à la santé répondent aux exigences du niveau A et permettent de suivre efficacement les possibilités d'amélioration identifiées. Le rapport public est disponible <a href="#">ici</a>
	5. Rendement	AAA	Un audit externe a conclu que les données relatives aux performances en matière de sécurité et de santé sont précises et fiables.
Intendance de l'eau	1. Gouvernance de l'eau	AAA	Un audit externe a déterminé que les pratiques de gestion de l'eau de l'installation sont conformes au cadre de gestion de l'eau de TSM. Les engagements d'Agnico Eagle en matière d'eau ont été communiqués aux employés concernés, aux contractants et aux COI liés à l'eau au niveau de l'installation. Les rôles, les responsabilités et les obligations de rendre compte en matière de gestion opérationnelle de l'eau sont définis.
	2. Gestion de l'eau destinée aux opérations	AA	Les bilans hydriques sont actualisés à intervalles déterminés; ils tiennent compte des données de surveillance et de diverses conditions climatiques, y compris les variations possibles liées aux changements climatiques, si la phase d'exploitation l'exige.  Un processus est en place pour cerner les occasions d'améliorer le rendement en matière de gestion de l'eau; ce plan est mis en œuvre comme prévu et son efficacité est surveillée.  Des mesures de contrôle des risques liés à l'eau sont en place et leur efficacité est surveillée.  Les données de surveillance sont stockées et les tendances sont analysées à intervalles déterminés aux fins d'amélioration continue ou de prise de décisions.  Les nappes d'eau souterraine sont modélisées selon une échelle et un degré de détail adaptés aux risques identifiés. Un audit interne est effectué afin de vérifier si les pratiques de gestion de l'eau destinée aux opérations sont conformes aux exigences du niveau A.
	3. Planification des bassins versants	AAA	Les limites des bassins versants pertinents ont été identifiées pour le site. Les zones d'influence ont été identifiées avec la collaboration de l'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ).
	4. Rendement et production de rapports liés à l'eau	A	Les mesures mises en place pour la réalisation des cibles ou des objectifs font l'objet d'un suivi périodique et un compte rendu de leur évolution est présenté régulièrement à la haute direction de l'établissement.  Les rapports publics relatifs à la gestion de l'eau font état du rendement par rapport aux cibles et aux objectifs établis.
Relations avec les Autochtones et les collectivités	1. Identification des communautés d'intérêts	AAA	Les processus documentés permettent : <ul style="list-style-type: none"> <li>o d'identifier les communautés d'intérêts locales sous-représentées et les communautés d'intérêts concernées de façon indirecte ou par des enjeux précis.</li> <li>o aux communautés d'intérêts de s'exprimer sur l'approche adoptée par le site afin d'identifier les communautés d'intérêts.</li> <li>o une revue périodique du processus d'identification des communautés d'intérêts en collaboration avec ces dernières.</li> </ul>

PROTOCOLE	INDICATEURS	CÔTE	
			<ul style="list-style-type: none"> <li>o que les commentaires des communautés d'intérêts sont pris en compte lors de la mise à jour du processus d'identification.</li> <li>o aux communautés d'intérêts d'avoir des explications lorsque leurs commentaires n'ont pas été pris en compte.</li> </ul>
	2. Processus d'échange et de dialogue efficaces avec les communautés d'intérêts	AAA	<p>Les processus mis en place permettent d'échanger et de dialoguer en collaboration avec les communautés d'intérêts et ces derniers comprennent les mécanismes de résolution de conflits. Les entrevues avec les communautés ont confirmé cette information.</p> <p>L'établissement démontre un historique en matière d'échange et de dialogue avec les comités d'intérêts.</p> <p>Les comités d'intérêts participent au processus décisionnel lorsqu'il s'agit de s'entendre sur des questions qui les touchent directement et/ou qui les intéressent.</p> <p>Une revue de l'efficacité des processus d'échange est effectuée avec l'aide des communautés d'intérêts, et des mesures correctives identifiées sont mises en œuvre.</p> <p>Des rapports publics font état de l'efficacité des processus d'échange.</p>
	3. Processus d'échange et de dialogue efficaces avec les communautés autochtones	AAA	<p>Les processus d'échange mis en place ont donné lieu à des ententes ou à des engagements convenus mutuellement avec les communautés autochtones directement touchées.</p> <p>Le site respecte les modalités des ententes et des engagements qu'il a pris et s'assure le suivi de leur mise en œuvre.</p> <p>Le site collabore avec les communautés à l'atteinte des objectifs communs et démontre que des progrès ont été réalisés à l'égard des résultats et des bénéfices ciblés.</p> <p>Le processus collaboratif mis en place afin de mesurer les progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o une vérification du rendement auprès des communautés autochtones;</li> <li>o l'intégration d'une gestion adaptative permettant de traiter les cas où les objectifs ne sont pas toujours atteints.</li> </ul> <p>L'établissement a mis en place des engagements pour mieux faire connaître l'histoire, les traditions ainsi que les droits des peuples autochtones et la sensibilisation et les échanges interculturels par différents moyens tels que décrits dans le protocole.</p>
	4. Gestion des répercussions et des avantages pour les communautés	AAA	<p>Les processus mis en place permettent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o de s'assurer que les inconvénients engendrés aux communautés (notamment les répercussions sur les droits de la personne) sont identifiés, évités ou atténués</li> <li>o d'encourager et d'optimiser les bénéfices sociaux générés par les opérations du site.</li> </ul>
	5. Système de rétroaction	AAA	<p>Le processus de gestion de plaintes mis en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o permet la transmission des données aux échelons supérieurs lorsque le système de rétroaction ne permet pas de donner suite adéquatement à celles-ci.</li> <li>o prévoit un suivi auprès des utilisateurs une fois le processus terminé.</li> </ul>
<b>Gestion des crises et des communications (Siège social)</b>	1. La préparation en matière de gestion de crises et des communications	Oui	Le corporatif a mis en place un plan de gestion de crises et des communications avec tous les éléments mentionnés dans le protocole.
	2. La révision	Oui	Le plan de gestion de crise et de communication est revu et mis à jour régulièrement afin de refléter la réalité de l'organisation et les meilleures pratiques de l'industrie.
	3. La formation	Oui	Des exercices de simulation de crises ont été réalisés annuellement.
<b>Gestion des crises et des communications (Établissement)</b>	1. La préparation en matière de gestion de crises et des communications	Oui	Le Plan de mesures d'urgences (PMU) et le Plan local de gestion de crises (PLGC) sont en places. Ces deux documents contiennent tous les éléments mentionnés dans le protocole.
	2. La révision	Oui	La documentation de gestion de crise et de communication est revue et mise à jour régulièrement afin de refléter la réalité de l'organisation et les meilleures pratiques de l'industrie.
	3. La formation	Oui	Des exercices de simulation de crises ont été réalisés annuellement.
<b>Prévention du travail des enfants et du travail forcé</b>	1. Prévention du travail forcé	Oui	Un processus proportionnel au degré de risque associé à la région est en place pour n'astreindre personne au travail forcé.
	2. Prévention du travail des enfants	Oui	Des processus proportionnels au degré de risque sont en place pour assurer qu'aucun enfant ne soit embauché.

PROTOCOLE	INDICATEURS	OUI OU NON
Supplément pour l'approvisionnement responsable - RGMP	<b>Gouvernance d'entreprise et comportement éthique</b>	
	1. Conformité légale	Oui
	2. Code de conduite	Oui
	3. Lutte contre les pots-de-vin et la corruption	Oui (SUPP3a) na (SUPP3b)
	4. Contributions politiques	na
	5. Transparence: taxes, propriété et prix des transferts	Oui
	6. Responsabilités et production de rapport	Oui
	7. Engagement auprès des parties prenantes	Oui
	<b>Intégration du développement durable dans la stratégie d'entreprise et la prise de décision</b>	
	8. Stratégie d'entreprise de développement durable	na
	9. Chaîne d'approvisionnement	Oui
	<b>Respect des droits de l'homme et des droits du travail</b>	
	10. Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU	Oui
	11. Diligence raisonnable dans les zones de conflit ou à haut risque	Oui
	12. Réinstallation	Oui
	13. Sécurité et droits de l'homme	Oui
	14. Droits du travail	Oui
	15. Indemnisation des blessures, maladies et décès liés au travail	na
	16. Rémunération des employés et conditions d'emploi	Oui
	17. Femmes, diversité et exploitation minière	Oui
	<b>Performance environnementale</b>	
	18. Gestion du risque environnemental	Oui
	19. Fermeture	Oui
	20. Prévention de la pollution et gestions des déchets	Oui
	21. Bruit et vibration	na
	22. Émissions à l'atmosphère	na
	23. Déversements et fuites	na
	24. Matières dangereuses	Oui (SUPP24a à 24b) na (SUPP24c à 24g)
	<i>Pas de critère 25. (Erreur dans le protocole)</i>	
	26. Utilisation des terres et déforestation	Oui
27. Économie circulaire	na	
<b>Développement social, économique et institutionnel</b>		
28. Approvisionnement local	Oui	
29. Patrimoine culturel	Oui	
30. Extraction artisanale et à petite échelle (ASM)	na	

# 7 Déclaration de la vérification

Le tableau ci-dessous présente la déclaration de la vérification

**Tableau 7-1 Déclaration de la vérification**

<p><b>La vérification externe a été effectuée conformément au mandat des vérificateurs et a donc consisté principalement en des entretiens, l'analyse de données et l'examen (sur la base d'un échantillon) d'autres éléments de preuve pertinents pour l'affirmation de la direction concernant la conformité aux exigences des indicateurs de performance de l'initiative TSM.</b></p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> La vérification externe a été menée conformément aux termes de référence du vérificateur TSM.</p> <p>Relations avec les Autochtones et les collectivités (2019)  Gestion du maintien de la biodiversité (2020)  Gestion des crises et des communications (2022)  Changements climatiques (2021)  Santé et sécurité (2020)  Prévention du travail des enfants et du travail forcé (2019)  Intendance de l'eau (2018)  Gestion des résidus miniers (2022)  Supplément pour l'approvisionnement responsable - TSM (2021)</p>
<p><b>Les notes indiquées dans ce rapport sont vérifiées comme étant exactes sur la base des preuves examinées lors de la vérification externe de cet établissement.</b></p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Les résultats de ce rapport sont considérés comme exacts sur la base de cette vérification.</p>
<p><b>Limitations</b></p>	<p>Une vérification constitue l'évaluation des activités et des installations telles qu'observées à un moment précis dans le temps. La vérificatrice a concentré ses observations sur les facettes majeures à ce moment, et les conclusions sont basées sur l'information disponible au moment des activités de vérification.</p>
<p><b>Commentaires supplémentaires</b></p>	<p>Aucun</p>
<p><b>Une déclaration d'assurance complémentaire a-t-elle été fournie par le vérificateur (oui ou non)?</b></p>	<p>Oui (pour le RGMP)</p>
<p><b>Nom du vérificateur principal</b></p>	<p>Stephanie Davidovsky, réviseure</p>
<p><b>Date de l'attestation de la vérification</b></p>	<p>19 décembre, 2024</p>
<p><b>Signature du vérificateur principal</b></p>	

## 8 Exemples de preuves consultées

### Changements climatiques

- Programme de lutte contre les changements climatiques (avril 2024)
- Registre de risques - corporatif (Changement climatique)

### Gestions des résidus miniers

- Rapport de l'audit interne – Protocole de gestion des résidus miniers (25 juillet 2024)
- Plan de préparation aux situations d'urgences – Version 1 (septembre 2023)
- Plan d'urgence environnementale (PUE) – Version 7 (septembre 2023)

### Gestion du maintien de la biodiversité

- Plan d'action – conservation de la biodiversité – Version 3 (octobre 2023)
- Rapport de l'audit interne – Protocole de conservation de la biodiversité (17 juillet 2024)
- Cahier de poche pour la reconnaissance de la flore

### Santé et sécurité

- Programme de sécurité électrique (mai 2024)
- Analyse de risque pour une tâche/activité spécifique
- Revue de direction STT 2023 (janvier 2024)

### Intendance de l'eau

- Manuel de gestion de l'eau (octobre 2023)
- Rapport de l'audit interne – Protocole d'intendance de l'eau (28 juillet 2024)

### Relations avec les Autochtones et les collectivités

- Ordre du jour du comité de suivi Goldex (25 septembre 2023)
- Cadre d'engagement à la valorisation du secteur (2022-2024)

### Gestion des crises et des communications

- Certificats de formation pour les porte-paroles
- Post-mortem de l'exercice de gestion de crise (novembre 2023)
- Résultat de la notification des membres de la cellule de gestion de crise

### Prévention du travail des enfants et du travail forcé

- Code de conduite des fournisseurs d'Agnico Eagle